



RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00140

Numéro SIREN : 320 369 754

Nom ou dénomination : JACQUES SCHMIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2013 sous le numéro de dépôt 1847

SCHMIT
SAS au capital de 250.000 €
Siège Social –Laugère
18210 CHARENTON S/CHER
RCS BOURGES 320-369-754

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 juin 2013

L'an deux mil treize
Le 28 juin
A 11h00

Les associés de la société SCHMIT S.A.S., société par actions simplifiée se sont réunis au 26 rue Vignon 75009 Paris, conformément à l'article 21 des statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joseph RENARD ,Président.

La majorité requise étant présente ou représentée, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Joseph RENARD de ses fonctions de Président ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoir.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Joseph RENARD de ses fonctions de Président.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Président, pour une durée indéterminée, la société ALVEFO SAS Rue André Durouchez 80084 Amiens, immatriculée au RCS de Amiens sous le numéro 562-120-402, représentée par Monsieur Joseph Renard

Date de prise d'effet : immédiat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

ALVEFO SAS - Président
Représentée par M. Joseph Renard

